

EGAMO ACTION FRANCE PART I

Code ISIN : FR0013422755



Reporting mensuel au 29/02/2024

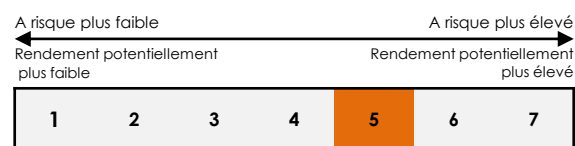
OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif d'obtenir une performance annuelle, nette de frais, supérieure à l'indice SBF 120 calculé dividendes nets réinvestis sur la durée de placement recommandée de 5 ans en intégrant une démarche ESG.

SITUATION AU 29/02/2024

Valeur Liquidative	6 929,69 €
Nombre de parts	1
Actif Net Global	11 115 540 €

PROFIL DE RISQUE



PERFORMANCES NETTES CUMULEES

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis l'origine
Fonds	4,18%	2,58%	7,64%	5,79%	7,94%	37,68%	N/A	38,59%
Indice	4,55%	3,13%	8,10%	7,71%	10,08%	41,43%	N/A	55,90%
Ecart	-0,38%	-0,56%	-0,46%	-1,92%	-2,14%	-3,75%		-17,31%

PERFORMANCES NETTES ANNUELLES

	2023	2022	2021	2020	2019
Fonds	14,25%	-6,35%	25,10%	-10,23%	N/A
Indice	17,97%	-8,24%	28,35%	-5,07%	N/A
Ecart	-3,72%	1,90%	-3,25%	-5,16%	

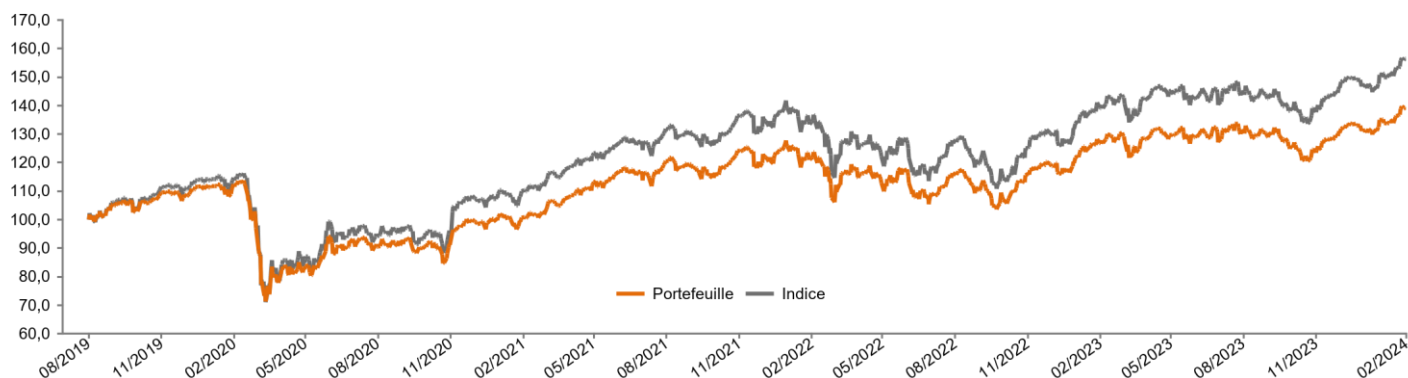
VOLATILITES ANNUALISEES (1)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis l'origine
Fonds	13,23%	14,69%	N/A	19,90%
Indice	14,01%	16,26%	N/A	22,11%
Ecart	-0,78%	-1,56%		-2,21%

TRACKING ERROR (2)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis l'origine
Fonds	1,91%	2,50%	N/A	2,80%

PERFORMANCES DE LA VALEUR LIQUIDATIVE



Il est rappelé que les chiffres de performances cités ont trait aux années écoulées et que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

INDICATEURS DE RISQUE

	29/02/2024	31/01/2024
Bêta	0,93	0,92
Ratio de Sharpe	0,47	0,35
Ratio d'Information	-0,10	-0,12
Nombre de positions (hors Monétaire & IFT)	45,00	44,00
Exposition Actions	99,92%	98,08%
Dont IFT Actions	0,00%	0,00%

LES 5 PRINCIPALES ACTIONS

Isin	Produit Financier	Valeur Boursière	Poids
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	913 595,20 €	8,22%
FR0000120321	L'OREAL SA	792 409,80 €	7,13%
FR0010099978	France Active Investissement S	549 445,32 €	4,94%
FR0000120073	AIR LIQUIDE SA	537 581,90 €	4,84%
FR0000073272	SAFRAN SA	516 210,50 €	4,64%

(1) Volatilité annuelle calculée sur une fréquence hebdomadaire, sur la base des 12 derniers mois

(2) Tracking Error calculée sur une fréquence hebdomadaire, sur la base des 12 derniers mois



LES 5 MEILLEURES PERFORMANCES (1 mois) * :

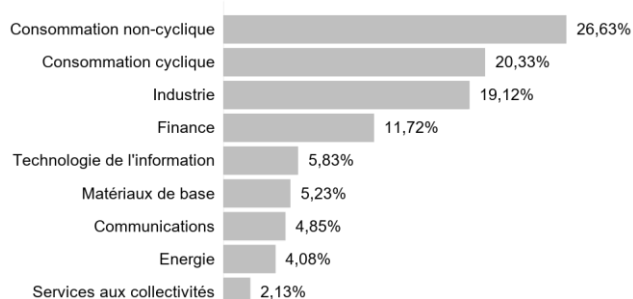
ISIN	Produit Financier	Poids	Perf. M
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	4,54%	18,14%
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,61%	14,71%
FR0000044448	NEXANS SA	1,39%	12,09%
FR0000073272	SAFRAN SA	4,65%	11,69%
FR001400AJ45	MICHELIN (CGDE)	1,08%	10,93%

*Hors dividendes.

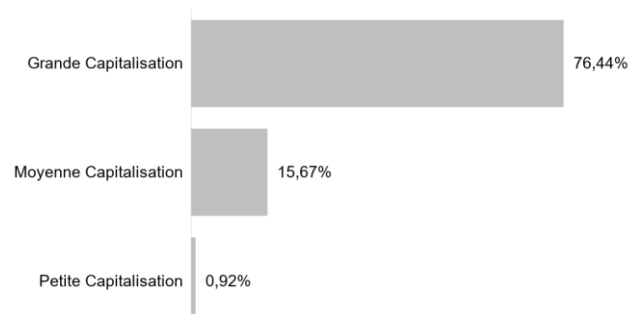
LES 5 PLUS FAIBLES PERFORMANCES (1 mois) * :

ISIN	Produit Financier	Poids	Perf. M
FR0010908533	EDENRED	1,38%	-17,38%
FR0011675362	NEOEN SA	0,32%	-14,09%
NL0015001W49	PLUXEE FRANCE SA	0,54%	-11,62%
FR0000131104	BNP PARIBAS	2,47%	-11,46%
DE000A1ML7J1	VONOVIA SE	0,86%	-11,19%

REPARTITION PAR SECTEUR (hors IFT)



REPARTITION PAR TAILLE DE CAPITALISATION (hors IFT)



COMMENTAIRES DE GESTION

Le mois de février voit peu de changement sur la macro économie. En Europe l'Allemagne reste le maillon faible, la prévision de croissance est revue à la baisse par le gouvernement de 1.3% à 0.2%. Coté BCE un assouplissement de la politique monétaire est toujours attendu en juin, malgré la conjoncture morose dans la zone et une inflation en recul. La croissance des salaires dans la zone Euro reste élevée (4.7%) même si la tendance est à la baisse cela reste un point de vigilance pour la banque centrale, ce qui retarde la baisse des taux. Aux Etats Unis la croissance reste solide, le chômage est bas et les ISM manufacturier et des services remontent. Si la croissance Américaine ne baisse donc pas, la Chine se trouve dans une situation plus difficile qui ne permet pas au commerce mondial de rebondir. Le marché action (CAC 40) tirée par des résultats d'entreprises de bonne facture monte sur le mois de 3.54% tandis que le Barclays Euro Aggregate baisse de 1.48%.

En février, le SBF 120 TR a enregistré une progression de 3.13% avec une très forte disparité de performance entre les secteurs dans un contexte de publication des résultats de l'année 2023. La consommation affiche la plus forte hausse sur le mois +11% avec des valeurs comme Stellantis +17.76% et Hermès +18.34%. A l'inverse le secteur de l'immobilier affiche la plus mauvaise performance sur le mois en baisse de -5.64% avec des valeurs comme Nexity et Gecina en baisse de respectivement -31.5% et -13%. La contre-performance du portefeuille sur le mois est dû à une valeur, à savoir Edenred en baisse de -17.37% car le titre est visé par enquête sur un appel d'offre public en 2019 en Italie. La justice a saisi 20 millions d'euros d'actif. Le montant saisi donne un ordre d'idée de l'amende, cela peut difficilement être supérieur au CA généré. Sur l'annonce la société a perdu 1,6 Mds de capitalisation soit l'équivalent en valorisation de son exposition au marché italien dans son ensemble. La réaction nous semble excessive sur le titre.

CARACTERISTIQUES

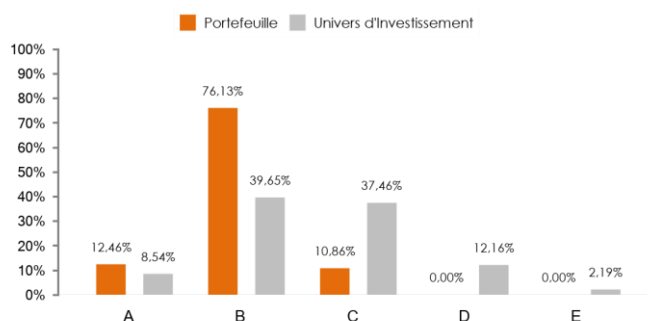
Nature juridique	OPCVM soumis au droit français	Centralisateur	Caceis Bank
Durée de placement recommandée	5 ans et plus	Heure de centralisation (*)	13h00
Indicateur de référence	Néant	Ordre effectué à	Cours Inconnu
Dépositaire	Caceis Bank	Droit d'entrée	Néant
Périodicité de valorisation	Quotidienne	Droit de sortie	Néant
Frais de gestion maximum	0,85% TTC de l'actif net hors OPC EGAMO	Montant de souscription initiale	Néant
Commission de performance	Néant	Montant minimum de souscription ultérieure	Néant
Affectation des résultats	Capitalisation	Règlement/Livraison	J+2
Devise de référence	EUR		
Date de création de la part	7 août 2019		

(*) Les Investisseurs entendant souscrire des parts et les porteurs désirant procéder aux rachats de parts sont invités à se renseigner, directement auprès de leur établissement commercialisateur habituel, sur l'heure limite de prise en compte de leur demande de souscription ou de rachat, cette dernière pouvant être antérieure à l'heure de centralisation mentionnée.

NOTATION MOYENNE ESG DU PORTEFEUILLE



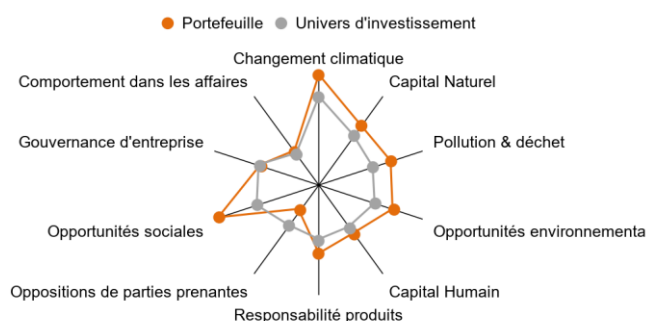
REPARTITION DES NOTATIONS



NOMBRE D'EMETTEURS

Portefeuille	44
Univers d'Investissement	185

NOTATIONS PAR THEMATIQUE



LES 10 PRINCIPALES LIGNES COTEES AVEC LEURS NOTES ESG

Isin	Libellé valeur	Secteur	Poids	Note ESG
FR0000121014	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Consommation cyclique	8,23%	B
FR0000120321	L'OREAL SA	Consommation non-cyclique	7,13%	B
FR0000120073	AIR LIQUIDE SA	Matériaux de base	4,84%	B
FR0000073272	SAFRAN SA	Industrie	4,65%	B
FR0000121972	SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	4,61%	A
FR0000120578	SANOFI	Consommation non-cyclique	4,59%	B
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	Consommation cyclique	4,54%	B
FR0000120271	TOTALENERGIES SE	Energie	3,76%	B
FR0000120404	ACCOR SA	Consommation cyclique	2,88%	B
FR0000120628	AXA SA	Finance	2,63%	B

COMMENTAIRES EXTRA FINANCIERS

Au cours du mois de février, la Commission Européenne a présenté une nouvelle recommandation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 90% à l'horizon 2040 (par rapport aux niveaux de 1990). Cette recommandation participera à atteindre l'objectif convenu : la neutralité carbone de l'Union Européenne d'ici 2050. Par exemple, la décarbonation du secteur des transports est prévue à la fois grâce à des solutions technologiques et une tarification du carbone.

La notation moyenne du portefeuille reste stable à B sur le mois. Parmi les émetteurs présents en portefeuille, Intesa San Paolo a affirmé son rôle clé dans la finance durable, en encourageant le recours aux investissements durables. Le groupe a développé plusieurs initiatives à l'attention des PME italiennes, y compris le lancement des prêts durables "S-Loan". Depuis 2020, €5 milliards de financements ont été accordés, contribuant ainsi à l'objectif du plan stratégique 2022-2025, visant à octroyer un total de €88 milliards de financements pour l'économie verte, circulaire et la transition écologique.

POIDS DES TITRES NON COTES EMIS PAR DES ESUS* (en % du portefeuille)

France active investissement	4,94%
Solifap	1,94%
TOTAL	6,88%

DONNEES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS SOLIDAIRES REALISES VIA L'ACQUISITION DE TITRES NON COTES EMIS PAR DES ESUS*

Pour FRANCE ACTIVE INVESTISSEMENT – Thématique : Emploi (données à fin T1 2022)

Nombre d'emplois créés ou maintenus	4 249
Nombre d'entreprises accompagnées	99
Nombre d'entreprises en portefeuille	2 333
Montants investis	9,1 M€
% des entreprises accompagnées en phase de création par France Active en 2016 toujours en activité après 5 ans	87%

Pour SOLIFAP – Thématique : Logement accompagné (données à fin 2021)

Nombre de personnes logées ou relogées	800
Nombre de nouveaux projets	6
Nombre de logements achetés	53
Montants investis	53 M€

* ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) :

Pour être éligibles à l'agrément « ESUS », les entreprises de l'économie sociale et solidaire doivent remplir les conditions suivantes :

1/ poursuivre une utilité sociale à titre d'objectif principal, en direction des publics vulnérables, ou en faveur de la préservation et du développement du lien social, de l'éducation à la citoyenneté, du développement durable, de la transition énergétique, de la promotion culturelle ou de la solidarité internationale

2/ prouver que la recherche d'utilité sociale a un impact soit sur le compte de résultat, soit sur la rentabilité de l'entreprise

3/ avoir une politique de rémunération respectant deux conditions :

- la moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux payés ne doit pas excéder un plafond annuel fixé à sept fois le smic
- la rémunération versée au salarié le mieux payé ne doit pas excéder un plafond annuel fixé à 10 fois le smic

4/ les titres de capital de l'entreprise ne doivent pas être négociés sur un marché financier

Source : www.economie.gouv.fr

■ GLOSSAIRE

PERFORMANCE : mesure la progression de la valeur liquidative d'un OPC entre deux dates. Dans le cas d'un OPC de distribution, la performance est calculée en supposant réinvestis les coupons nets qui ont été distribués sur la période.

VOLATILITE : c'est l'une des mesures statistiques de la variabilité historiquement constatée du prix d'un actif. C'est l'une des mesures du risque de valorisation, qu'il convient d'analyser conjointement avec d'autres, tout en sachant que l'avenir n'est jamais intégralement écrit dans le passé.

RATIO DE SHARPE : il mesure l'écart de rentabilité d'un portefeuille d'actifs financiers par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque, divisé par un indicateur de risque, sa volatilité.

IFT : c'est une abréviation pour désigner les instruments financiers à terme, par exemple les futures ou les options, qui constituent des contrats correspondant respectivement à l'engagement ou au droit dans des conditions connues à la date de négociation d'acheter ou de vendre un certain actif dans une quantité, à un prix et à une date ultérieure déterminés.

ACTION : titre de propriété qui correspond à une part du capital d'une société. L'action peut être cotée ou non, elle donne droit à une rémunération (appelée dividende) et elle est assortie d'un droit de vote (sauf spécification contraire) à l'assemblée générale des actionnaires.

RATIO D'INFORMATION : le ratio d'information est un indicateur de tendance d'un fonds à la sur ou sous-performance de son indice de référence, compte tenu du risque relatif pris par rapport à cet indice. Un ratio d'information positif indique une surperformance, tandis qu'un ratio d'information négatif, une sous-performance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds.

BETA : c'est un coefficient de sensibilité qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur de l'OPC et les fluctuations du marché. Le marché a un bêta de 1. Un OPC ayant un bêta supérieur à celui du marché, par exemple 1,5, signifie qu'il réplique les variations du marché en les amplifiant. Inversement, un OPC ayant un bêta de 0,5 répliquera son marché de référence mais aura tendance à amortir les variations de ce dernier.

ALPHA : il traduit la capacité d'un gestionnaire à apporter de la valeur. De façon générale, plusieurs cas de figures peuvent se présenter :

- L'alpha est inférieur à 0, auquel cas l'investissement a procuré un rendement insuffisant au regard de son risque ;
- L'alpha est égal à 0, auquel cas l'investissement a procuré un rendement en ligne avec son risque ;
- L'alpha est supérieur à 0, auquel cas l'investissement a procuré un rendement supérieur à celui théoriquement prévu au regard de son risque.

CAPITALISATION BOURSIERE : c'est la valeur au prix du marché de l'ensemble des actions d'une entreprise. Elle est égale au nombre d'actions en circulation multiplié par le cours de l'action.

Les petites capitalisations sont des sociétés dont la valeur boursière (ou capitalisation) est inférieure à 1 milliard d'euros ;
Les moyennes capitalisations sont des sociétés dont la valeur boursière (ou capitalisation) est comprise entre 1 milliard d'euros et 10 milliards d'euros ;
Les grandes capitalisations sont des sociétés dont la valeur boursière (ou capitalisation) est supérieure à 10 milliards d'euros.

TRACKING ERROR : est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus la tracking error est faible plus le fonds ressemble à son indice de référence en terme de risque.

■ METHODOLOGIE

Univers d'Investissement : Il s'agit de la gamme complète d'investissements dans laquelle le gérant peut investir.

Méthodologie ESG :

EGAMO a choisi de développer un modèle de calcul de notation ESG. Ce modèle repose sur un algorithme d'agrégation et de notation propriétaire qui est fondé sur le référentiel de MSCI

La note est obtenue en réalisant une moyenne pondérée des notes de l'émetteur sur les différents critères du référentiel.

Pour les émetteurs privés il est composé de 3 piliers E, S et G et chaque pilier est constitué de plusieurs thématiques. Chaque thématique est représentée par des indicateurs clés ou critères précédemment évoqués.

Les pondérations utilisées dans l'algorithme de notation propriétaire sont d'abord basées sur les pondérations sectorielles de MSCI. Les pondérations par critère sont définies en conformité avec le principe de « matérialité ». Les indicateurs ESG critiques tiennent compte des caractéristiques ESG du modèle d'affaires de l'industrie concernée. Ils reposent sur la prise en compte de scores sectoriels d'intensité du risque ESG, qui mesurent les risques (financiers) auxquels sont confrontés les différents secteurs d'activité, face à l'exposition nette constatée dans les domaines ESG « critiques ».

Ces pondérations sont ensuite adaptées en recourant aux 3 principes directeurs de la politique d'investissement responsable d'EGAMO, à savoir : « Maîtriser les risques financiers » ; « Servir l'intérêt général » ; « Agir en accord avec les valeurs mutualistes ».

Pour les émetteurs publics, le référentiel est composé de 3 piliers E, S et G et chaque pilier est constitué de plusieurs thématiques.

Les pondérations d'EGAMO sont d'abord basées sur les pondérations des indicateurs « exposure risk » et « management risk » de MSCI et sont ensuite adaptées en recourant aux 3 principes directeurs de la politique d'investissement responsable d'EGAMO

La notation des différents émetteurs s'appuie sur quatre sources d'information :

MSCI ESG Research pour les notes ESG, les exclusions, les risques physiques et de transition

ISS-ESG pour les controverses

S&P Global Research pour les données brutes concernant le climat

La Recherche interne : l'ensemble des recherches et résultats du dialogue actionnarial menés par les analystes financiers et extra financiers.

La note ESG est formalisée sur une échelle Alphabétique de A à E, A étant la meilleure note. Celle-ci est déterminée en fonction du classement de l'émetteur dans une approche Best-In Class selon la répartition suivante :

Notation ESG	Percentile croissant
A	5%
B	30%
C	70%
D	95%
E	100%

Prise en compte des résultats de l'analyse ESG dans la politique d'investissement :

La gestion exploite aussi bien les informations financières que les informations ESG dans sa prise de décision d'investissement ou de désinvestissement. L'estimation du risque climatique, du respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et de la contribution à l'atteinte des objectifs de la Transition Energétique et Ecologique (TEE) sont prises en compte dans le domaine Environnement (ENV), selon la méthodologie MSCI. Il n'est pas établi de cible spécifique permettant de limiter le réchauffement climatique au niveau des investissements du portefeuille. La politique d'engagement d'Egamo repose sur l'éventuel dialogue qu'instituent MSCI et Egamo avec les émetteurs au cours de leurs évaluations ESG.

Sources d'informations : MSCI, ISS-ESG, S&P Global Research, Egamo.

■ INFORMATIONS LEGALES

Ce document constitue un reporting destiné à des clients professionnels /non professionnels. Il présente un caractère confidentiel et ne peut être diffusé sans l'accord préalable et exprès d'EGAMO. Les informations, autres que celles constituant des éléments de reporting, contenues dans le présent document, sont le reflet de l'opinion d'EGAMO élaborée à partir de sources considérées fiables. Les informations, ne constituant pas des éléments de reporting, sont fournies exclusivement à titre informatif, elles ne constituent en aucun cas un engagement contractuel de la part d'EGAMO qui ne pourrait être tenue responsable des conséquences de l'utilisation de ces informations par un tiers.

Il est rappelé que les chiffres des performances cités ont trait aux années écoulées et que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.